

# ECSR *Saint-Pierre*



20 bis, rue du Guinebert  
77140 Saint-Pierre-lès-Nemours  
S.A.R.L au capital de 5.000 €  
Tél. : **01 64 29 74 41**

## Plan de gestion des Abandons

Lorsqu'un élève est absent plus de 3 mois, l'agence ECSR Saint-Pierre lui adresse un sms ou un mail de relance lui demandant les raisons de son absence.

Si aucune réponse n'est reçue dans un délais de 30 jours, un courrier est envoyé au domicile de l'élève.

Ce courrier précise qu'il est inscrit pour suivre une formation au permis et qu'il doit suivre cette formation avec assiduité s'il veut progresser normalement.

Si l'élève ne souhaite pas poursuivre sa formation il est invité à récupérer son dossier complet.

L'agence ECSR Saint-Pierre renseigne son registre de suivi des abandons en indiquant la date d'inscription de l'élève, ses noms et prénoms, les dates de relances, le motif de l'absence et la date de clôture de son dossier.



*ECSR Saint-Pierre - École de Conduite et de Sécurité Routière  
Centre de Sensibilisation à la Sécurité Routière*

*Formations auto, moto, 125, BSR, remorque et Sécurité Routière  
RCS Melun 789 872 629 - Code NAF : 85.53Z - Agréments n° E 12 077 1891 0 et n° R 13 077 0024 0*